

Le 24 avril 2020

Chère étudiante, cher étudiant,

Comme indiqué dans mon précédent message du 17 avril, nous nous devons d’attendre le 7 mai prochain pour connaître avec plus de précision et d’assurance les aménagements des modalités de contrôle de connaissance pour cette présente année universitaire.

Suite à l’annonce le 20 avril du Ministère de l’Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l’Innovation, la neutralisation du semestre ne peut pas être envisagée. En d’autres termes, les équipes pédagogiques sont donc amenées à proposer des notes sur la plus grande partie des UE du second semestre. Ils doivent pour cela prendre en considération les notes, s’il y en a, que vous avez obtenues en présentiel avant le 16 mars et de celles déjà obtenues ou à venir en mode distanciel (sous réserve que les étudiants inscrits aient pu être ou seront en mesure de répondre au travail demandé).

C’est justement pour mieux connaître vos possibilités d’étudier depuis le début du confinement et garantir une égalité de traitement que nous avons lancé un sondage auprès de tous les étudiants de SFA. Ce sondage viendra compléter les informations que vous avez par ailleurs transmises à vos responsables de formations. Nous espérons que le plus grand nombre d’entre vous a déjà pu le compléter. Dans le cas contraire, je vous invite à consulter votre boîte mail @etu.univ-poitiers.fr et lire le message possédant pour sujet « Questionnaire sur la continuité pédagogique à l’UFR SFA » afin de vous rediriger vers ce sondage à l’aide du lien proposé. Vous trouverez également des indications qui vous permettront de collecter les informations pour vos collègues « en rupture numérique » et qui ne peuvent donc pas eux-mêmes répondre à ce sondage. Je vous rappelle à ce sujet qu’un prêt de portable est possible via l’adresse générique aide.urgence.covid19@univ-poitiers.fr

Nous sommes évidemment conscients que nombre d’entre vous sont particulièrement inquiets quant aux modalités de seconde session du premier et second semestre. Malheureusement, nous ne pourrions vous apporter de réponses sur ce sujet qu’après le 7 mai prochain, date de la prochaine Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU). Le principe qui demeure et qui guide les propositions qui seront faites à la CFVU est celui de l’adaptation et de l’allègement des modalités de contrôles des connaissances afin que vous soyez le moins possible pénalisés par la situation et en garantissant une égalité de traitement au sein d’une même formation.

La problématique des stages est également un sujet qui préoccupe beaucoup d’entre vous. Un lien vers une [nouvelle page dédiée à ce sujet](#) vous est proposée sur la [page d’accueil](#) du site web de la faculté des sciences.

Je profite également de ce message pour attirer votre attention sur le risque associé à un éventuel déplacement à l’étranger que vous envisageriez de réaliser ces prochains mois. A ce jour, les informations dont nous disposons laissent augurer des difficultés à la rentrée universitaire en ce qui concerne le retour en France (frontière fermée, mise en quatorzaine, ...). Nous vous recommandons de sursoir à des déplacements à l’étranger cet été au risque de voir votre rentrée universitaire fortement perturbée.

Je vous souhaite bon courage en cette période de crise si difficile pour beaucoup d’entre vous

Thierry Cabioc’h



web